

LES CONSTRUCTIONS DISLOQUÉES DANS LE FRANÇAIS PARLÉ AU CAMEROUN

Adeline SIMO-SOUOP
Université de Buea- Cameroun

Introduction

La dislocation est un phénomène souvent associé à la fonction expressive de l'énoncé. En effet, la tradition grammaticale considère que la transmission neutre de l'information correspond à l'organisation phrastique canonique SVO. Le moindre changement de cet ordre est traité comme une projection de la subjectivité du locuteur, lequel organise l'information en focalisant sur le message et/ou sur l'interlocuteur, ou encore sur lui-même. À la faveur des nombreux et récents travaux sur l'oral, notamment dans le cadre théorique de l'approche pronominale (AP), il est désormais admis que la dislocation est une construction à part, ne découlant d'aucune transformation (Blasco-Dulbecco 1999, 2006). En effet, dans l'AP, les différents modes d'organisation des trois énoncés ci-après

- a. ma mère bavarde
- b. ma mère, elle bavarde
- c. elle bavarde ma mère

sont considérés tous « au même niveau, comme des représentations particulières de la construction verbale » (Cl. Blanche-Benveniste et al. 1990 : 55).

Le propos de cet article est de décrire la dislocation dans le français parlé au Cameroun (FRACAM) sur le plan syntaxique. À bien des égards, les constructions disloquées en FRACAM se rapprochent de celles qui s'observent ailleurs dans la francophonie, notamment dans le français parlé de France. Une comparaison constante avec ces dernières évitera de donner un caractère exotique à la présentation des exemples en FRACAM. Par ailleurs, les dissemblances seront le témoignage d'une vernacularisation sociolinguistique bien avancée.

1. Définition et propriétés sémantico syntaxiques de la dislocation

La dislocation est un ordre particulier de la construction verbale qui se caractérise par la présence de deux éléments apparemment coréférents autour d'un seul verbe recteur (Blasco-Dulbecco 1999 : 43). Il en découle les propriétés suivantes :

- la place de l'élément disloqué par rapport au verbe ;

- le contexte antérieur à la construction disloquée est important. Il permet de comparer la fonction du lexique dans la première construction verbale (CV1)¹ et la fonction du clitique coréférentiel dans la deuxième construction verbale (CV2). Lors du passage de CV1 à CV2 le lexique occupe-t-il deux fonctions syntaxiques comparables ?²

- La répétition du lexique peut être totale ou partielle. Il peut ne pas y avoir de répétition du tout. En effet, la répétition peut consister en l'occurrence d'un élément induit par le contexte et qui a un rapport sémantique avec un autre lexème (exemple : *mais tu vois le cheval d'Aurelie – en reparlant de ça – sa selle elle est vraiment pas bien*) ; il faut enfin tenir compte des spécificités des catégories grammaticales : lexique vs semi-lexique (tonique, indéfinis).

Les propriétés retenues pour l'examen de la dislocation en FRACAM sont la place du lexique et la spécificité des catégories grammaticales. Nous verrons donc tour à tour la dislocation du lexique et la dislocation du pronom disjoint.

2. La dislocation du lexique

La structure de dislocation la plus citée est celle qui fait intervenir un lexique et un pronom clitique coréférentiels. Deux modèles sont attestés : la dislocation à gauche du verbe du type *le voisin, il est d'accord* ; et la dislocation à droite du type *il est d'accord, le voisin* (Blasco-Dulbecco & Caddéo 2002 : 41).

2.1. La dislocation à gauche (lexique + pronom clitique)

Contrairement à ce qui s'observe à l'écrit, la dislocation du sujet après le verbe est moins fréquente à l'oral. La position préverbale est la plus courante (Blasco-Dulbecco & Caddéo 2001 : 138).

La séquence lexique + pronom clitique est assez bien représentée dans le corpus³ de FRACAM exploité ici :

1. *tu es conscient le **pet** (problème) maintenant c'est quoi ? il ne peut pas dire à sa fille qu'il va te brutaliser XX parce que la fille elle va te sauver*
2. *le gars **luk** (regarde) seulement mon plat [rires] **go tcha** (va prendre) la bouillie non ↗ [rires] le gars il guette seulement il dit que **yeh** (exclamation) [rires] il me **luk***

¹ Celle de la construction antérieure à la dislocation.

² A titre illustratif elle donne cet exemple : *si elle a un défaut il faut le trouver ce défaut*.

³ Le corpus exploité a été constitué pour notre thèse de doctorat intitulée *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique* (2009). Il comprend essentiellement des discours conversationnels produits par des personnes de différentes catégories sociolinguistiques notamment des jeunes lycéens. C'est pourquoi certains exemples semblent ressortir au camfranglais (un parler jeune). Les mots non français sont en gras et une glose en est proposée entre parenthèses juste après chaque mot. Pour les modalités de recueil des données, voir la thèse ci-dessus mentionnée.

3. *Eto'o* + *on l'aime* + *c'est notre joueur*

Dans les exemples 1 et 2, les éléments disloqués et les clitiques correspondants partagent la même fonction que le lexique isolément.

- la fille elle va te sauver (1)
- la fille va te sauver
- elle va te sauver

- le gars il guette seulement (2)
- le gars guette seulement
- il guette seulement

Ce dernier exemple peut se vérifier en contexte dans le même tour de parole où la séquence suivante apparaît peu avant la structure disloquée : « le gars **luk** seulement mon plat ». La coréférence entre le lexique et le clitique est nette. Ce sont des cas de « **double marquage** », qui se définit comme la cooccurrence de deux éléments d'un même paradigme, appartenant à deux catégories grammaticales distinctes et dont l'un est obligatoirement un pronom clitique. Ce pronom clitique, régi par le verbe comme sujet ou objet, partage sa place syntaxique avec l'autre élément du même paradigme (Blasco-Dulbecco 2006 : 33). Le « double marquage » est une structure intermédiaire en partie grammaticalisée⁴. La dislocation du sujet constitue ainsi une variante de la structure SVO (Blasco-Dulbecco 2006 : 28).

Dans la dislocation à gauche, le lexique complément ne présente aucune marque de fonction syntaxique auprès du verbe recteur. Il est donc difficile de savoir si le lexème et le clitique partagent la même fonction syntaxique.

Pour le complément d'objet direct, comme c'est le cas dans l'exemple 3 (*Eto'o* + *on l'aime* + *c'est notre joueur*), il existe certainement un lien entre le nom propre (NP) et le pronom clitique, mais il n'est pas forcément sous la dépendance du verbe recteur. Le NP est séparé de la construction verbale par une pause. Le clitique est plutôt une reprise anaphorique. Le NP est adjoind au clitique.

Dès lors, le plus juste est de recourir à une analyse macrosyntaxique qui recouvre les relations microsyntaxiques en intégrant les marques intonatives et les liens sémantiques entre le clitique et le lexique. Les éléments disloqués dans les exemples 1 à 3 sont des **préfixes** et les séquences pourvues de tous les éléments rectionnels directs constituent des **noyaux macrosyntaxiques**.

Sur le plan informationnel, l'analyse syntaxique des exemples présentés ici permet d'avancer que la dislocation à gauche entre dans le cadre d'une thématisation phrastique (Blasco-Dulbecco 1999 : 169). Ainsi dans l'exemple (1) (*tu es conscient le **pet** maintenant c'est quoi ? il ne peut pas dire à sa fille qu'il va te brutaliser XX*

⁴ Le double marquage apparaît le plus souvent dans la dislocation à droite. La grammaticalisation dont parle Blasco-Dulbecco s'applique à tous les cas de double marquage.

parce que la fille elle va te sauver), la relation filiale est subrepticement remplacée par la relation amoureuse. Le lexique qui était dans la partie rhématique de la CV1 (et même plus en avant dans le contexte conversationnel) devient le sujet « dont on parle » dans la CV2. Cette thématisation phrastique peut découler d'une motivation pragmatique (Lambrecht 1988, Blasco-Dulbecco 1999, Pekarek Doehler 2001). Il s'agit de l'organisation préférentielle de la communication en thème-propos (Fornel 1988). En interaction, la dislocation permet une transition subtile entre les topics. La notion de paire adjacente⁵ est alors capitale (Fornel 1988 : 103, Pekarek Doehler 2001 : 181). En replaçant l'exemple 3 dans son contexte, il apparaît clairement que le thème de l'énoncé (Eto'o) obtenu par dislocation contribue localement au rappel du topic de la séquence.

Y2 non + il déf- + non + pour Eto'o

Y3 c'est notre joueur + on l'aime

Y2 pour lui hein⁷

Y3 Eto'o + on l'aime + c'est notre joueur (3)

Y2 lui il se dit que + il est un dieu au Cameroun + qu'il fait n'importe quoi on sera derrière lui

2.2. La dislocation à droite

Toutes les dislocations à droite sont des cas de « double marquage » (Blasco-Dulbecco 1999 : 185). Soient les exemples suivants :

4. *tu veux voyager tu /ø, je/ te dis que mais il sort /où, d'où/ le tete ?*

5. *il nang (dort) lui là au salon carrément + jusqu'à une heure*

Dans les exemples 4 et 5, le substantif disloqué n'est pas sémantiquement indispensable à la construction. En 4 c'est une dislocation du sujet. En 5 c'est une dislocation d'un complément prépositionnel. Le lexique disloqué dans les deux cas est un rappel lexical, référentiel et syntaxique. Ses rapports sémantiques avec le contexte sont donc limités. Il ne peut alors s'agir ni de présupposition ni de thématisation comme c'est le cas dans la dislocation à gauche.

Dans l'exemple ci-après la dislocation fait intervenir trois éléments (clitique + pronom + lexique) :

6. *j'ai moi dit que tu as échoué toi cette fille*

Le pronom clitique est repris par un pronom tonique et par un substantif apposé au pronom tonique. Il existe un lien sémantique étroit entre le clitique et le pronom tonique : « le clitique reçoit sa valeur sémantique du pronom tonique » (Blasco 1998 : 284). L'apposition permet d'identifier ce phénomène. Lorsque le pronom tonique et le syntagme nominal sont juxtaposés,

⁵ Une paire adjacente est une séquence de deux tours de parole consécutifs produits par des locuteurs différents (Fornel 1988 : 102 ; Pekarek Doehler 2001 : 182).

le pronom marque un contraste. La partie lexicale, elle, a des effets de sens plus variés, c'est une extension sémantique possible après le pronom tonique, comme si la valeur sémantique du pronom allait en se précisant [...] seul l'ordre Pro + lex est possible.⁶

La dislocation des pronoms disjoints a un fonctionnement qui diffère de celui des éléments lexicaux.

3. La dislocation d'un élément sémi-lexical

L'existence d'une classe de pronoms toniques dans les ouvrages scolaires de grammaire masque certains comportements spécifiques qui les scindent en deux groupes au moins⁷ :

- ceux qui peuvent occuper tout seuls la fonction sujet. Ce sont les pronoms *lui, elle, eux, elles*. Ils sont susceptibles d'apparaître dans la séquence Nom [± humain] + Pro ;
- ceux qui sont inaptes à remplir tout seuls la fonction sujet. Il s'agit de *moi, toi, nous, vous*. Ils doivent être obligatoirement repris par un clitique correspondant. Ils apparaissent dans la séquence Pro. + Nom [+ humain]) (Caddéo 2004 : 148).

3.1. La séquence (lexique) + tonique + clitique

Lorsque le pronom tonique se place avant le pronom clitique dans la zone préverbale, l'effet sémantique est celui d'un contraste.

7. *attends Drogba regarde le geste de Drogba + lui il encourageait*

8. *Tisier lui il a arrêté un ballon*

9. *laisse l'affaire de moyens-là + lui t'emmène là-bas en tant que XX*

Dans chacun de ces exemples, le pronom tonique oppose les sujets à d'autres personnes ou à d'autres groupes. C'est pourquoi Nølke (1997) estime que le pronom disjoint joue un rôle discursif important, soit en tant qu'« élément focalisé » (exemple 9), ou en tant qu'« élément focalisateur » (exemples 7 et 8)⁸. Le même type d'analyse se retrouve chez Blanche-Benveniste et al. (1987 : 49-50) :

Dans le cas de *lui* succédant à un élément lexical, on a affaire à une particule individualisante, et on est dans le domaine des inductions de sens : tout élément lexical auquel s'adjoint un *lui* sera affecté d'un sens individualisant.

Le pronom disjoint et le clitique ne sont pas étroitement liés. Ils ne partagent pas la même fonction syntaxique car des éléments peuvent s'insérer entre

⁶ Blasco-Dulbecco & Caddéo (2001 : 139).

⁷ Cappeau (2004 : 112-114) distingue trois séries de pronoms toniques sur la base de leurs propriétés distributionnelles : *moi et toi* ; *lui et eux* ; *elle(s), nous et vous*.

⁸ « Une analyse plus poussée montre [...] que seuls les pronoms de la série *lui, elle, eux, elles* acceptent de jouer les deux rôles discursifs ; les pronoms *moi, toi, nous, vous*, ne peuvent être que focalisés. » (Caddéo 2004 : 146).

le pronom disjoint et le pronom clitique comme c'est le cas dans les exemples ci-après :

10. *lui quand il te dit que : + je vais te piquer + tu me suis un peu non ↗*

11. *moi + moi avec les maths-là que j'ai versé ?⁹*

Le tonique ici est adjoind à l'ensemble de la construction verbale et sert de cadre énonciatif. En effet,

quand il est préfixe d'un noyau dans une construction macrosyntaxique *moi* ne fait plus partie intégrante du morphème sujet : soit il est employé seul, soit il est autonome et linéairement éloigné de *je*. Dès lors, il s'inscrit assez régulièrement à la tête d'une chaîne d'éléments flottants [...] comme s'il représentait une borne.¹⁰

L'antéposition du complément temporel est facilitée par la présence initiale du pronom tonique. Le pronom disloqué avant le verbe marque un contraste. Il désigne un élément qui se distingue des autres de la même « espèce » (Blasco-Dulbecco 1999 : 180 ; Blasco-Dulbecco & Caddéo 2001 : 135). Cet effet de singularisation est aussi perceptible avec le tonique *moi*, même si l'on observe par ailleurs un fonctionnement spécial de la collocation *moi je*.

3.2. Le type « moi je »

D'après Blasco-Dulbecco (1999, 2004, 2006) *moi* est le pronom le plus représenté dans la dislocation à l'oral. Comme tous les pronoms toniques, il joue un rôle discursif important, mais il convient de nuancer les fonctions purement énonciatives qui lui sont d'ordinaire attribuées afin de mettre à jour ses comportements syntaxiques singuliers.

Moi possède tout d'abord une valeur contrastive souvent par opposition avec un autre pronom tonique (exemple 12), mais aussi avec un lexème ou un clitique (exemple 13). Le contraste ne repose pas exclusivement sur la présence des toniques, mais sur tout un ensemble de marques morphologiques, lexicales et syntaxiques (Blasco-Dulbecco 2006 : 30). En 12 c'est la comparaison (comme) et la négation (d'une attitude). En 13, c'est la juxtaposition de deux actions réparties sur deux constructions verbales et les antagonistes se retrouvent dans la CV qui leur est associée.

12. *non oh moi je ne suis pas comme toi + je ne suis pas comme toi*

13. *elle a beau fatiguer l'anglais moi je vais signer sur mes huit en anglais*

Dans cet emploi, le tonique admet en FRACAM le spécifieur *aussi*

14. *l'enfant de quelqu'un comment ? + moi aussi je suis l'enfant de quelqu'un*

⁹ Glose : j'ai eu une mauvaise note en maths.

¹⁰ Blasco-Dulbecco (2006 : 32).

De la même manière, le spécifieur *même* est un prolongement sémantique du pronom tonique. Dans cet emploi en FRACAM, *moi-même* a le même sens que *moi aussi*.

15. *moi-même j'ai déjà faim hein*

Le deuxième statut de *moi* est celui qui traduit les postures énonciatives du locuteur ou tout simplement une prise de parole :

16. *c'est les femmes parce que moi hein moi je dépose la marchandise-là je paye l'entrée je dépose la la marchandise le matin même en venant qu'on a déjà tout transporté*

Le premier *moi* pose le cadre de l'énoncé, il apparaît d'ailleurs sans *je*. Ensuite *moi je* semble équivalent syntaxiquement aux deux occurrences de *je* de ce tour de parole. Toujours disloqué à gauche, *moi je* apparaît avec des verbes de parole ou d'opinion (*dire, penser*) :

17. *moi je dis que hein ↗ + si Henry veut me montrer qu'il est un attaquant hein ↗ il part en Italie*

18. *ce n'est pas pour rien que moi je dis ça*

Dans cet emploi, *moi* n'est pas un pronom disloqué en redondance avec le clitique en dépit de l'expressivité qui se dégage de la cooccurrence de *moi* et *je*. De par leur solidarité manifeste, *moi* et *je* semblent ne constituer qu'un seul morphème (Blasco-Dulbecco 2004 : 133 ; 2006 : 30, Muller 2002 : 76). Blasco-Dulbecco (2004) parle d'un morphème complexe dont les « deux têtes » sont toujours contiguës. En conversation ceci peut se vérifier par la frontière des amorces :

- | | | |
|-----|----|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19. | L2 | <i>moi j'ai</i> |
| | L1 | <i>à lui seul ?</i> |
| | L3 | <i>oui il est le le enfin + c'est Arse- c'est Arsenal qui lui demande</i> |
| | L2 | <i>j'ai cru que enfin je suivais plutôt à la radio la colère de de Bell - là + oui oui</i> |

Il apparaît clairement que le locuteur L2 interrompu énonce le segment sujet en entier (*moi j'ai*) avant de reprendre quelques secondes plus tard mais cette fois avec l'équivalent syntaxique *je*. En tant que morphème à deux éléments *moi je*, sur le modèle de *je*, ne se laisse pas prolonger par un élément apposé (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 88).

Disloqué après le verbe, *moi* est en prolongement syntaxique et sémantique du pronom clitique sur lequel est centré la distribution. Le pronom disjoint peut être nécessaire à un prolongement sémantique de type déterminatif (Blasco-Dulbecco 2006 : 29) ; *j'ai moi-même signé un protocole sur la mise en œuvre des primaires*). Le corpus de FRACAM exploité ici offre très peu de dislocation du clitique après le verbe. Il en est sorti un seul exemple pour *moi* :

20. *je wanda* (suis étonné) *moi-même*

Cet exemple est d'ailleurs problématique dans la mesure où il serait plutôt équivalent à « *moi aussi* ». En revanche, les exemples de prolongement sémantique avant le verbe abondent :

21. *non l'année prochaine mon ami si ce n'est pas les deux c'est que moi-même je ne bûchais pas*
22. *moi-même je dis arrange comme ça dès que je tourne le dos elle part aussi*
23. *parce que là moi-même j'ai déjà une maison construite*
24. *toi-même tu pouvais imaginer que tu devais être à Douala ?*
25. *tu fabriques toi-même tu fabriques pour toi*
26. *et lui-même il a prouvé même ça il a triché il a pris un penalty*

Le prolongement sémantique du tonique en FRACAM se ferait donc majoritairement du côté gauche alors qu'en français parlé de France le prolongement sémantique est très fréquent à droite de la construction verbale. La différence entre FRACAM et français parlé en hexagone se creuse en ce qui concerne la fréquence de réalisation du type *je moi*. À droite du verbe, *moi* occupe deux positions : immédiatement après le verbe (entre le verbe *fais partie* et le complément prépositionnel *de l'association*), ou bien à la fin de l'énoncé comme l'indique l'analyse distributionnelle de Blasco-Dulbecco (2004 : 131) :

- c'est dans ce but-là que **je** fais partie **moi** de l'association
- c'est dans ce but-là que **je** fais partie de l'association **moi**

Il a été difficile de relever une distribution équivalente du pronom tonique *moi* en FRACAM. Les dispositions ci-dessus sont donc rares dans l'oral camerounais. En revanche, une distribution assez fréquente de *je moi* en FRACAM n'apparaît pas dans les exemples de Blasco-Dulbecco. Elle se retrouve dans les exemples suivants :

27. *mon ami + pardon je veux moi **go** (aller) bûcher*
28. *gars je suis moi **djum** (entrer) moi avec P.*
29. *J'ai moi dit que tu as échoué toi cette fille*

De prime abord, *je moi* semble postposé au verbe. Un examen plus attentif révèle que *moi* se place à l'intérieur même du complexe verbal. Ce qui correspondrait pour l'exemple de Blasco-Dulbecco ci-dessus à la distribution suivante non répertoriée pour le français hexagonal

- c'est dans ce but-là que **je** fais **moi** partie de l'association

Cette dislocation du type *je moi* constitue un cas particulier de dislocation à droite car ses rôles sémantique et syntaxique sont quelque peu différents de ce qui s'obtient dans les cas classiques de dislocation à droite du pronom tonique comme nous le verrons ci-dessous.

3.3. La séquence lexicale/clitique + tonique

L'examen d'un corpus important de français parlé permet à Blasco (1998 : 277) d'avancer que « les constructions avec un pronom tonique disloqué après la construction verbale sont des cas de "prolongement pronominal" ». Cette auteure distingue deux effets possibles de la dislocation à droite en ce qui concerne les pronoms disjoints. Pour un énoncé comme *je l'ai rencontré lui l'année dernière*, deux interprétations hors contexte sont possibles:

- la dislocation à droite est un double marquage de la fonction syntaxique. Elle correspond à un étalement du paradigme du pronom disloqué sur l'axe syntagmatique car

le double marquage n'entraîne aucune interprétation sémantique particulière comparativement au cas où le clitique apparaît seul dans la construction verbale; le pronom clitique et le pronom tonique entretiennent une relation de coréférence.¹¹

- dans un second cas, le pronom clitique marque une opposition sémantique avec un élément de type *elle* de la même manière que le ferait une modalité négative ou restrictive (*je l'ai rencontré lui pas elle*).

Dès lors, l'emploi du pronom tonique en prolongement du pronom clitique devient indispensable pour rendre cet effet et le sens serait autre si le clitique apparaissait seul dans l'énoncé. (idem).

Le corpus de FRACAM utilisé ici ne présente aucun exemple de dislocation à droite du pronom disjoint coréférentiel à un complément d'objet. Les effets sémantico-syntaxiques énoncés ci-dessus étant valables pour la dislocation du sujet, notre étude sera restreinte à des éléments nominaux ou pronominaux en fonction sujet.

3.4. Le sujet à deux têtes

Une évaluation globale de la linéarité dans des prédications à dislocation de pronoms toniques est nécessaire afin de démontrer la spécificité du pronom tonique que nous appelons « **intra-verbal** » en FRACAM. Tous les pronoms disjoints sont concernés ainsi que le démontrera l'analyse distributionnelle des exemples extraits du corpus.

30. *avec lui vraiment : + il faut seulement **wet** (attendre) quand il **go slip** (va dormir) là + quand il **go slip tu kem** (viens) **toi***

La brièveté de la construction verbale (*tu kem toi*) ne permet pas d'établir clairement la différence entre ce tonique et celui qui est employé couramment en français de référence (*je fais partie de l'association moi*). Les exemples qui suivent sont plus révélateurs de cette différence. Des manipulations sur les constructions à dislocation mettent en évidence les conditions de réalisation du tonique « intra verbal » :

¹¹ Blasco (1998 : 277).

31. *tu sais il y a les **pater** (pères) que tu grossis sa fille il ne dit lui jamais à la fille que : il est comme ça là le gars c'est qui non ↗*

Nous déplaçons le tonique afin de tester si d'autres places permettent de garder le sens de l'énoncé de départ. Les points d'interrogation indiquent une inacceptabilité en FRACAM pour le sens de l'énoncé original. Certains énoncés marqués d'un point d'interrogation sont tout à fait conformes à la norme standard, ce qui permet de relever le décalage sémantico-syntaxique entre le français standard et le français parlé au Cameroun.

- il ne dit lui jamais à sa fille ...
- ? il ne dit jamais lui à sa fille ...
- ? il ne dit jamais à sa fille ... lui

Pour l'exemple (31), le test distributionnel n'est pas satisfait pour les autres positions syntagmatiques. Nous prenons un autre exemple :

32. *le gars /pointe, a/ un petit **kolo** (mille francs CFA) il part boire sa bière avec il est lui tranquille*

- il est lui tranquille
- ? il est tranquille lui

Lorsque le verbe est complexe comme dans les exemples 33 et 34 qui referment un complexe verbal à trois éléments (vouloir **go** bûcher), ou que le verbe est conjugué à un temps composé, le comportement spécifique du tonique « intra-verbal » est patent :

33. *j'ai moi dit que tu as échoué*

- ? j'ai dit moi que tu as échoué
- ? j'ai dit que tu as échoué moi

En dehors de la place initiale qu'il occupait entre l'auxiliaire et le participe passé, *moi* n'accepte aucune autre distribution dans cet emploi spécifiant du sujet. Dans l'énoncé suivant réduit à la structure de base *sujet + verbe*, le tonique se déplace d'un endroit à un autre en gardant ses propriétés :

34. *mon ami + pardon je veux moi **go** bûcher*

- je veux moi **go** bûcher
- je veux **go** moi bûcher
- je veux **go** bûcher moi

Si on y ajoute un complément prépositionnel, le tonique ne peut pas se placer après ce dernier¹² :

- ? je veux go bûcher à la maison moi

C'est une mobilité qui s'observe exclusivement à l'intérieur de la locution verbale. Elle est traduite par cet autre exemple

35. *gars je suis moi djum moi avec P.*

En fait, la double réalisation de *moi* doit être imputée au mécanisme de production de l'oral. La transcription fait apparaître toutes les traces de la production contrairement à l'écrit qui ne livre que la version finale en occultant la phase du brouillon (Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987). Au-delà de ce fait, ce que cet exemple révèle c'est la possibilité d'insérer le tonique *moi* à deux endroits correspondant à deux réalisations valables et synonymes en FRACAM.

- je suis moi djum avec P.

- je suis djum moi avec P.

La synonymie n'existe pas en syntaxe (Gadet 1997). Mais dans ce cas précis, il s'agit de la même construction animée d'une motivation pragmatico-cognitive. Le déplacement du tonique est favorisé par les expressions verbales complexes du français (temps composés, locutions verbales, auxiliaires modaux). Ce déplacement est syntaxiquement restreint à la zone verbale.

Le verbe exerce donc une attraction forte sur le pronom tonique l'empêchant ainsi de s'éloigner du clitique dont il est le double marquage. En cas de modification du verbe par un adverbe, l'attraction s'exerce toujours :

36. *il il exagère il se couche lui carrément sur le canapé pour dormir*

L'adverbe (*carrément*) est compris dans le groupe verbal. Il ne peut être extraposé ni au début ni à la fin de cet énoncé.

- * il se couche lui sur le canapé pour dormir carrément

- * carrément il se couche lui sur le canapé pour dormir

Il ne peut pas non plus être l'objet d'une extraction :

- * c'est carrément qu'il se couche lui sur le canapé

Ces contraintes syntaxiques démontrent que la mobilité de l'adverbe dans cet énoncé est très réduite sinon inexistante¹³. Quant au pronom tonique, il a la réputation d'être mobile. Dans l'énoncé (36) pourtant, le tonique est fixé par le verbe.

¹² Les énoncés obtenus peuvent être grammaticaux au regard de la norme standard. Les effets sémantico-syntaxiques de l'énoncé original sont cependant perdus. Le point d'interrogation symbolise donc ce décalage par rapport aux normes sociales endogènes du Cameroun.

¹³ Il se distingue ainsi de l'adverbe dit complément de phrase du type « curieusement, mon frère est sorti ce matin ».

il se couche lui carrément sur le canapé

?il se couche carrément lui sur le canapé

? il se couche carrément sur le canapé lui (FS)¹⁴.

Une première explication du comportement du **tonique intra-verbal** se trouve dans la délimitation de la « **zone de rection** ». En effet, lorsque l'élément disloqué dépasse « la borne morphologique de la construction verbale » il sort de la rection du verbe (Blasco-Dulbecco 1999 : 142-164). De même en FRACAM, lorsque le pronom tonique s'éloigne de « la borne morphologique » du sujet, il perd la propriété syntaxique de marqueur de sujet. Cette affirmation peut se vérifier en déportant le tonique dans l'exemple (36) à la fin de l'énoncé :

- il se couche carrément sur le canapé pour dormir lui

Lui se rapporte-t-il toujours au clitique *il* en début d'énoncé ? D'après les apparences il s'agit ici d'une structure du type

- c'est dans ce but-là que je fais partie de l'association moi (Blasco-Dulbecco (2004)

dans lequel le pronom disjoint est extraposé à la fin de l'énoncé. Dans ce cas, *lui* est effectivement une reprise du clitique et toutes les analyses faites en double marquage et prolongement pronominal (parfois contrastif) tiennent. Mais en réalité, ce qui se passe c'est que l'énoncé a évolué d'une seule construction verbale à deux constructions verbales :

1. il se couche carrément sur le canapé, et
2. (pour) dormir lui

Il est sujet de *se couche* et *lui* est sujet de *dormir*. Si *lui* entretient quelque rapport de coréférence avec *il*, sur le plan purement syntaxique ils n'en ont aucun. Les pronoms *il* et *lui* se rattachent chacun à un verbe différent (*il se couche* ; *lui dormir*). Ceci revient à dire que le pronom tonique « intra-verbal » participe effectivement au marquage de la fonction sujet. En fait, tout se passe comme si le clitique ne joue qu'un rôle indiciel (Creissels 1995) et c'est le tonique, élément semi-lexical, qui occupe effectivement la place de sujet. Le sujet dans cette optique ne peut se résumer à une fonction syntaxique. Il est le siège ou le support de la prédication. Ceci débouche infailliblement sur une analyse thématique qui sera traitée à la suite de l'analyse syntaxique.

La borne de rection confine le tonique auprès du verbe recteur. L'analyse en double marquage mérite d'être complétée parce que le pronom tonique « intra-verbal » présente un comportement qui diffère des cas de double marquage classiques. En effet, le pronom disloqué ne peut se mettre à la fin de l'énoncé comme nous venons de le démontrer.

¹⁴ Français standard.

Un autre critère de différenciation est le refus des « quantificateurs flottants » (même, en personne). Selon (Blasco 1998 : 281) ils servent à préciser davantage le sémantisme des toniques disloqués à droite :

- ? il est lui-même tranquille
- ? j'ai moi-même dit que tu as échoué
- ? tu **kem** toi-même

Il faudrait donc affiner la description de la séquence clitique + tonique en FRACAM. L'approche en « zones de rection » fournit un cadre d'analyse permettant de distinguer les emplois des pronoms en cas de cumul. Cappeau (2004 : 108) distingue trois emplacements relatifs au verbe : la zone préverbale, la zone verbale et la zone postverbale. Le tableau¹⁵ qui suit donne une meilleure visibilité aux exemples issus du FRACAM. Ils sont comparés aux énoncés générés par l'analyse distributionnelle dont la grammaticalité ne fait point de doute en français standard, mais qui exprime une relation différente entre le tonique et le reste de la construction verbale.

Zone préverbale	Zone verbale	Zone postverbale
	<u>tu kem</u> <u>toi</u>	
	<u>il</u> ne dit <u>lui</u> jamais à sa fille	
	<u>il</u> ne dit jamais à sa fille	<u>lui</u> (FS)
	<u>il</u> est <u>lui</u> tranquille	
	<u>il</u> est tranquille	<u>lui</u> (FS)
	j'ai <u>moi</u> dit que tu as échoué	
	<u>j'</u> ai dit que tu as échoué	<u>moi</u> (FS)
	<u>je</u> suis <u>moi djum</u> avec P.	
	<u>je</u> suis <u>djum moi</u>	
	<u>je</u> suis <u>djum</u> avec P.	<u>moi</u> (FS)

¹⁵ Les colonnes d'extraposition à gauche et à droite du verbe ont été supprimées parce que les toniques postposés sont tous des doubles marquages de la fonction sujet. L'extraposition n'est donc pas pertinente pour leur analyse.

Le pronom tonique «intra-verbal» présente les caractéristiques énumérées ci-dessous :

- il s'applique exclusivement au double marquage de la fonction sujet. Sont donc exclus les exemples du type « je l'ai rencontré *lui* l'année dernière »¹⁶. Le tonique « intra-verbal » accompagne exclusivement des sujets pourvus du trait sémantique [+humain]¹⁷ ;
- le prolongement et syntaxique et sémantique qu'il opère sur le clitique rend sa présence obligatoire. La différence sémantique entre *il est tranquille* et *il est lui tranquille* est nette ;
- le tonique « intra-verbal » ne produit pas d'effet de contraste. Il concentre toute sa charge sémantique sur le sujet¹⁸.
- la contrainte de proximité entre le tonique et le clitique le plus proche est valable pour toutes les dislocations à droite (Blasco-Dulbecco 1999 : 163). En plus, **le tonique « intra-verbal » ne quitte pas la zone verbale**. Il a une place fixe après le verbe, complémentaire de la place du clitique avant le verbe. Ainsi, les deux pronoms constituent ensemble un « **sujet à deux têtes** ».
- Le tonique « intra-verbal » refuse l'apposition, contrairement au double marquage de sujet en français parlé de France (Blasco-Dulbecco & Caddéo 2001):

- *il est plein de tchatche lui Papin*

- *nous pourrions, nous, élus de l'Ile-de-France, vous en parler avec précision mais nous ne vous apprendrions rien, monsieur le ministre, nous le savons bien*

Ces exemples s'opposent à ceux du FRACAM qui refusent l'apposition :

- ? *il est lui Paul tranquille*

- ? *il se couche lui Jean carrément*

Toutes ces caractéristiques montrent que le pronom tonique n'est pas un constituant de surcroît en simple prolongement du clitique, mais que les deux types de pronoms sont indissociables pour une saisie référentielle pertinente du sujet.

Par conséquent, l'interprétation syntaxique de ce type de construction dépasse le cadre de la dislocation de même que la relation référentielle entre le pronom clitique et le pronom tonique déborde du cadre de la coréférence puisque le

¹⁶ Type de construction qui n'a d'ailleurs pas été relevé dans le corpus.

¹⁷ Nous pensons que l'emploi du tonique intra-verbal soit possible avec les animaux dans la mesure où ils ont une motricité autonome. Quand on sait les rapports étroits que certains africains entretiennent avec les animaux (relations totémiques par exemple), notre réticence ne se justifie que par le manque d'exemples attestés.

¹⁸ Il suffit de regarder les contextes d'apparition pour voir qu'il n'y a aucun effet de comparaison avec d'autres personnes.

pronom tonique agit tel un spécificateur sémantique. Ceci nous ramène à l'analyse de la structure informative de cette construction.

Le couple thème-rhème est omniprésent dans l'analyse linguistique. En dépit de l'impression d'un savoir immédiat et partagé, le thème est une notion dont les contours sont mal définis parce que le phénomène ressortit à une multitude de points de vue (sémantique, logique, pragmatique, énonciation) (Galmiche 1992 : 3). Par conséquent, il est judicieux de distinguer les deux plans (phrastique et discursif) auquel il s'applique. L'École de Prague réserve le couple sujet-prédicat à l'analyse proprement syntaxique et assigne au couple thème-rhème un rôle purement informatif (Touratier 2003 : 259). Cette distinction terminologique sera reprise dans l'analyse de la structure informative de la séquence clitique + tonique. Pour les exemples précédents ((32) *il est lui tranquille* et (33) *j'ai moi dit que tu as échoué*), la thématisation¹⁹ du sujet s'effectue par l'emploi simultané du clitique et du tonique. Une analyse communicative de l'énoncé fera de *il lui* et *je moi* des éléments connus (le rhème est nouveau). Le thème est alors un élément de désignation (et le rhème appartient à la signification) (Feuillard 2005 : 263). Le problème de cette analyse réside dans la répartition de la charge informative. Il est en effet considéré que le thème apporte moins d'information que le rhème. Il semble que l'information dans le thème n'est pas du même ordre que celle qui est contenue dans le rhème. Il serait donc plus juste de parler de focalisation du sujet.

La dislocation du sujet en fait un **focus**, c'est-à-dire « l'élément informatif qui est spécialement mis en relief [...] et qui devient de ce fait l'élément informatif le plus important » (Touratier 2003 : 267). Dire que *je moi* et *il lui* des exemples de FRACAM sont focalisés n'apporte pas vraiment une différence d'analyse avec le *je moi* mis en évidence par Blasco-Dulbecco (2004) dans les énoncés *je fais partie moi de l'association* et *je fais partie de l'association moi*. Cependant, si on s'accorde à penser avec Perrot (1994 : 16) que « rien ne justifie l'exclusivité attribuée *a priori* comme une évidence à [la] structure binaire » de l'énoncé, la triade *apport, support, report* devient la plus apte à démontrer la spécificité sémantique de *je moi* en FRACAM.

Le support est l'élément volontairement posé [...] doté d'une vision d'indépendance. L'apport est l'élément que l'on pose, et il est vu comme un comportement lié à une vision de dépendance (apport □ support). [...] Le propos est une relation entre une entité et un comportement.²⁰

Le support et l'apport correspondent grossièrement au thème et au rhème, même si le support « n'est pas exactement ce au sujet de quoi, mais ce à propos de quoi le locuteur dit quelque chose »²¹. (Touratier 2003 : 270). Le report quant à lui

¹⁹ La thématisation est 1) une sélection du thème c'est-à-dire assignation du rôle thématique à l'élément sélectionné ; 2) une mise en évidence qui en facilite le repérage par l'interlocuteur (Feuillard 2005 : 196).

²⁰ Pottier (1974 : 41-42) in Touratier (2003 : 270).

²¹ Le support a deux valeurs différentes : ce à l'occasion de quoi le locuteur dit quelque chose (cadre de l'énoncé) ; ce au sujet de quoi le locuteur dit quelque chose, qui est le thème proprement dit de son propos (Touratier 2003).

est un élément facultatif de la structure informative. Dans un énoncé comme « c'est dans ce but que je fais partie de l'association moi » (Blasco-Dulbecco) le tonique disloqué apparaît comme un élément post-rhématique correspondant au report, c'est-à-dire à un élément ajouté après-coup. Ce qui n'est pas le cas avec « il est lui tranquille ». Le tonique en FRACAM appartient à la structure informative minimale *support + apport*.

Conclusion

À la fin du traitement de la dislocation en FRACAM, il se dégage un certain nombre de ressemblances entre ce dernier et le français ordinaire de l'hexagone. Quelques effets de la vernacularisation sont cependant perceptibles pour certains arrangements sur l'axe syntagmatique. Ainsi, dans la dislocation du pronom tonique du type *je moi*, le pronom peut recevoir un quantificateur flottant (*même*) (*j'ai moi-même signé le protocole...*). Tout en gardant la possibilité d'utiliser cette construction, le FRACAM a développé une variante concurrentielle en *moi je*. On obtiendrait alors pour l'exemple ci-dessus « **moi-même j'ai** signé le protocole », avec une signification équivalente. En FRACAM, le spécifieur est le plus souvent utilisé dans la dislocation à gauche comme l'attestent les exemples 21 à 26. Lorsqu'il est parfois utilisé à droite, son rapport avec le français standard et le français hexagonal peut être purement formel comme dans « je **wanda** moi-même »²² qui équivaut sémantiquement à « je **wanda** moi aussi » et non pas à « je **wanda** personnellement ». Le dernier point de divergence (et à notre avis l'un des plus importants) entre le français de référence et le FRACAM à propos des dislocations est la syntaxe des « sujets à deux têtes ». En effet, le prolongement syntaxique et sémantique qu'il opère sur le clitique rend sa présence obligatoire (différence sémantique claire entre *il est tranquille* et *il est lui tranquille*). En plus, le tonique « intra-verbal » ne produit pas d'effet de contraste et n'admet pas d'apposition. Il concentre toute sa charge sémantique sur le sujet, à ce titre, il est indexé au verbe en complémentarité avec le clitique. La place que ce pronom tonique occupe entre l'axillaire et le participe dans les temps composés est le signe de cet attachement à la zone verbale :

(33) j'ai moi dit que tu as échoué toi cette fille.

L'étude des contraintes sémantico-syntaxiques de cet ordre syntagmatique mérite d'être approfondie dans le cadre d'une approche sociolinguistique qui tienne compte de l'expression de la catégorie du sujet dans les langues du substrat. Il semble que ce soit l'un des emplois pour lesquels G. Manessy (1994) estimait qu'il était préférable de faire une étude énonciative sur les langues africaines plutôt que de chercher sur les formes en français des particularités dont on ne peut rendre compte qu'en termes d'écarts par rapport au français standard. Cet emploi du tonique « intra-verbal » peut en effet être une réinterprétation de la valeur de prolongement sémantique du pronom tonique au filtre du substrat socio-cognitif au Cameroun c'est-à-dire de la **sémantaxe**.

²² Exemple 20.

Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. et al. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. et al. (1987). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*, Paris, Sélaf.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. & Jeanjean, C. (1987). *Le Français parlé. Transcription et Édition*, Paris, Didier Érudition.
- BLASCO-DULBECCO, M. (2006). « Propositions pour le classement typologique de quelques détachements » in *L'Information grammaticale* n°19, Paris, Peeters, 27-33.
- BLASCO-DULBECCO, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, Honoré Champion.
- BLASCO, M. (1998). « La séquence clitique + pronom tonique en français: un cas de prolongement pronominal » in M. Bilger et al. (éds) *Analyse linguistique et approches de l'oral, Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Leuven-Paris, Peeters, 277-285.
- BLASCO-DULBECCO, M. & CADDÈO, S. (2002). « Détachement et linéarité » in *Recherches sur le français parlé* n° 17, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 41-54.
- BLASCO-DULBECCO, M. & CADDÈO, S. (2001). « Apposition et dislocation: La séquence pronom + lexique + clitique » in *Recherches sur le français parlé* n° 16, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 125-149.
- CADDÈO, S. (2004). « Lui, le propriétaire, le propriétaire, lui : deux constructions bien distinctes » in *Recherches sur le français parlé* n° 18, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 145-161.
- CAPPEAU, P. (2004). « Les formes disjointes des pronoms sujets » in *Recherches sur le français parlé* n° 18, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 107-125.
- CREISSELS, D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FEUILLARD, C. (2005). « La mise en relief et ses procédés » in C. Clairis (dir.) *Travaux de linguistique fonctionnelle 1992-2002*, Paris, L'Harmattan, 193-203.
- FORNEL, M. (de) (1988). « Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle de la conversation » in *Langue française* n°78, 101-123
- GADET, F. (1997). « La variation, plus qu'une écume » in *Langue française* n° 115, 5-18.
- GALMICHE, M. (1992). « Au carrefour des malentendus : le thème » in *L'Information grammaticale* n° 54, 3-10.
- LAMBRECHT, K. (1988). « Presentational cleft constructions in spoken French » in J. Haiman & S. Thompson (éds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam, John Benjamins, 135-179.
- MULLER, Cl. (2002). « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs: où commence la macro-syntaxe ? » in H.L. Andersen & H. Nølke, *Macro-syntaxe et macro-sémantique* (éds.), Berne, Peter Lang, 70-94.

- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire. Mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan
- NØLKE, H. (1997). « Note sur la dislocation du sujet : thématization ou focalisation ? » in G. Kleiber & M. Riegel (éds) *les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, Louvain-La-Neuve, Duculot, 281-295.
- PERROT, J. (1994). « Eléments pour une typologie des structures informatives » in *MSL* n° 2, 13-26.
- SIMO-SOUOP, A. (2009). *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- TOURATIER, C. (2003). « Sujet-Prédicat, Thème-Rhème, Topique-Commentaire, Support-Apport », in C. Touratier (dir.), *La grammaticalisation, la terminologie, Travaux du cercle linguistique d'Aix-en-Provence* n° 18, Publications de l'Université de Provence, 255-275.